## Travaux de la Chambre

[Traduction]

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

## DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, je voudrais demander au leader suppléant du gouvernement à la Chambre de nous indiquer le programme que le gouvernement prévoit pour la Chambre, la semaine prochaine.

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, aujourd'hui, nous poursuivrons autant que possible l'étude des projets de loi prévus à l'ordre projeté des travaux. Le premier projet de loi à l'ordre du jour est le C-58. Nous aurons besoin du consentement unanime des députés pour entreprendre l'étape du rapport et celle de la troisième lecture de ce projet de loi. Viendront ensuite les étapes du rapport et de la troisième lecture du projet de loi C-61 tendant à modifier le Code criminel et la Loi des aliments et drogues, puis du projet de loi C-124, tendant à modifier le Code canadien du travail. Par la suite, nous procéderons à l'étude à l'étape du rapport du projet de loi C-75 concernant la mise en oeuvre de l'accord entre les gouvernements du Canada et de la Nouvelle-Écosse sur la gestion des ressources en hydrocarbures extracôtiers. Nous terminerons par l'étude à l'étape du rapport des projets de loi C-122 et C-129.

Monsieur le Président, les commentaires que je m'apprête à formuler au sujet des étapes du rapport et de la troisième lecture devraient s'appliquer à tous les projets de loi et à toutes les étapes de l'adoption des projets de loi. Naturellement, nous proposerons le passage à la troisième lecture d'un projet de loi avec le consentement de la Chambre seulement quand nous estimerons que cela ne pose pas de problème. Nous aimerions naturellement faire la troisième lecture, mais au cas où il ne serait pas possible de faire la troisième lecture le même jour, nous la reporterons et essaierons de trouver un moment qui convienne aux porte-parole de l'opposition et au gouvernement.

Demain, nous nous occuperons de tous ceux parmi ces projets de loi que je viens de mentionner qui ne seront pas terminés. En outre, je crois qu'il y a eu des entretiens avec le ministre chargé de la Commission du blé, le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture (M.Clark), et leurs porte-parole respectifs au sujet des projets de loi C-92 à l'étape du rapport, C-132 à la deuxième lecture, et C-112. Je pense que ces pourparlers ont eu lieu et que nous allons faire avancer ces textes.

## • (1510)

Si c'est le moindrement possible, nous aimerions au moins démarrer sur la réponse du gouvernement aux modifications apportées par le Sénat au projet de loi C-84.

Lundi matin, nous avons l'intention d'appeler la motion n° 25, qui concerne l'avortement, pour les discussions de procédure uniquement, afin de savoir si la motion inscrite au *Feuilleton* est recevable. Dès que la recevabilité aura été débattue, nous ajournerons la question pour permettre à la présidence d'en décider.

Nous passerions alors à l'étape du rapport et de la troisième lecture du projet de loi C-93, celui du multiculturalisme, puis du projet de loi C-82, qui concerne l'enregistrement des lobbyistes. Il va de soi que nous terminerions également l'étude de la réponse concernant le projet de loi C-84.

Il y a un projet de loi que nous a envoyé le Sénat, le projet de loi S-17 concernant une société de fiducie. Je crois savoir que son examen aura lieu lundi à un moment qui convienne au porte-parole du parti libéral, qui a quelques questions à poser au ministre d'État aux Finances (M. Hockin).

Cela nous amène à mardi matin, et nous appellerons alors le projet de loi C-126, celui de Bretton Woods, pour l'étape du rapport et de la troisième lecture, et le projet de loi C-110, celui du tribunal du commerce, pour l'étape du rapport et la troisième lecture.

Je signalerai également que nos collègues du parti libéral nous ont demandé de lever la séance à 18 heures mardi. Cela nous agrée. Nous présenterons donc soit lundi, soit mardi une motion à ce sujet.

Ce programme a peut-être l'air un peu chargé, mais on l'a ainsi conçu afin de pouvoir nous libérer le plus rapidement possible. Les porte-parole de l'opposition ont été consultés car nous tenons à avoir le nombre de députés nécessaire en temps opportun.

M. Cassidy: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement moi aussi à propos des travaux de la Chambre. Le leader adjoint du gouvernement a-t-il parlé du projet de loi C-273 avec les porte-parole de l'opposition? Le gouvernement consentirait-il à parrainer cette mesure sur les droits politiques qu'a présentée le député d'Ottawa-Ouest (M. Daubney)? Nous pourrions l'étudier rondement alors et la renvoyer au Sénat. Nos deux partis tiendraient ainsi une promesse qu'ils ont faite pendant les dernières élections en accordant des droits politiques aux fonctionnaires fédéraux. J'en parle simplement parce que la version de ce projet de loi que nous a fait parvenir le comité législatif respecte, dans une large mesure, la promesse qu'ont faite les conservateurs au cours de la dernière campagne électorale. Et les deux autres partis la trouvent acceptable.

Puisque les caucus de ces deux partis conviennent d'étudier ce projet de loi le plus rapidement possible, pourquoi le gouvernement ne le transforme-t-il pas en ordre inscrit en son nom pour l'étudier plus rapidement au lieu de se faire tirer l'oreille et d'attendre peut-être jusqu'aux prochaines élections?

M. Lewis: Monsieur le Président, je suis bien content d'entendre mon collègue nous rappeler que nous avons tenu notre promesse électorale concernant la réforme parlementaire. Grâce à cette réforme, l'heure réservée aux initiatives parlementaires donne désormais des résultats concrets. Mon collègue sait que la première mesure législative à franchir les trois étapes a été le projet de loi sur le tabac présenté par sa collègue, la députée de Broadview—Greenwood (M<sup>mc</sup> McDonald). La Chambre et le gouvernement ont donné suite à la réforme parlementaire et, depuis, les affaires émanant des députés mènent à des résultats concrets.